

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@orange.fr

**SUBVENTION
ASSOCIATION
LA MAISON DES
MARMOTTONS**

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

SLOW

ID : 038-213802374-20171218-DEL_2017_80_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2017/80

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 12 décembre 2017

PRESENTS : MM. COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy, GIRAUD Roger, GONON Florence, MIALON Delphine, PINATEL François, VIN Daniel ;

ABSENTS : MICHEL Gilbert (pouvoir à Florence GONON) ;

Secrétaire de séance : Hugues BEAUME

Le Conseil Municipal, à 9 (neuf) voix pour et 1 (une) voix contre :

DECIDE d'accorder une subvention de 500 € par enfant à la Maison des Marmottons, maison des assistantes maternelles du Freney. Cette aide est accordée pour les enfants de Mizoën non scolarisés entre 0 à 3 ans accueillis à l'année par cette structure.

DIT que cette subvention sera versée au titre de 2018.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

